DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215602103-20251223-18122025_0009-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur William JACOBERT, Maire.
Date de la convocation : 15 décembre 2025.
Présents : Mme AUGUSTIN Sylvia, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr JACOBERT William, Mr JAFFRE Philippe, Mr LEMERAY Gérard, Mr NENEZ Yann, Mr SIVY Hervé.
Absents : Mr BONNET Robert, Mme BOSTEL Vanessa, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr SIMON Roland (pouvoir donné à Mr JACOBERT).
Secrétaire de séance : Mme Sylvia AUGUSTIN a été nommée secrétaire de séance.

SORTIE DES BIENS DE L'ACTIF

Dans le cadre du suivi patrimonial des immobilisations, et conformément à l'instruction budgétaire M57, il convient de sortir de l'actif les biens désignés ci-dessous, réformés, vendus, perdus, volés ou détruits.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser la sortie de l'inventaire des biens meubles suivants,
- de valider les valeurs nettes comptables des biens à sortir de l'inventaire comme suit :

Imputation budgétaire	N° inventaire	Dénomination	Montant	Cause de sortie du bien
2158	234	Tondeuse Honda de 2007	1 100	Réformé
2184	372	Fauteuil ergonomique Haworth (mairie)	169	Réformé
2151	192	Mât d'éclairage public « Rue du Fer à Cheval »	1 798.66	Détruit

- de demander au trésorier de Pontivy, comptable de la commune, de procéder aux écritures non budgétaires à l'ajustement de l'actif.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TREGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié